

“ Être délégué
à la MSA, c'est :
s'impliquer et agir
sur les territoires,
faire entendre la voix
de nos adhérents
et participer à une
protection sociale
responsable
et solidaire. ”



L'ÉLU MSA

*un délégué de proximité
qui relaie, participe,
représente, fait vivre...*

Graphic Plus - D8061 - Crédit photos : CCMSA - Service Image(s) - Image Source/Hemis - Fotolia : Pavel Loscevsky - Hallberg - Vaida - Thierry Planche - Chantal IS

MSA Caisse Centrale

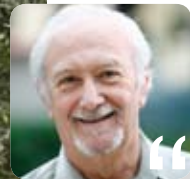
Les Mercuriales
40, rue Jean-Jaurès
93547 Bagnolet Cedex

Tél. 01 41 63 77 77
Fax. 01 41 63 72 66
www.msa.fr





“ Mère de famille
et en activité professionnelle,
j’ai découvert des projets qui
m’intéressaient, et j’ai pu
m’y investir sans perturber
ma vie personnelle. ”



“ Être délégué
c’est formateur. Je fais partie
d’un groupe qui échange, fait des
propositions et est écouté.
Je me sens utile; agir pour rendre
service aux habitants de mon
canton me fait plaisir. ”

**Agriculteur, salarié de l’agriculture,
employeur ou retraité, le délégué de la MSA
s’intéresse aux questions sociales et à la vie
de son territoire.**

Il appartient à un réseau de 27 000 hommes
et femmes de terrain bénévoles, élus par
les adhérents pour cinq ans.

Il agit en équipe avec les autres délégués
de son canton pour aider les adhérents
et renforcer leurs liens avec la MSA.

Les élus de la MSA

3,2 millions
électeurs
adhérents
à la MSA

27 000
délégués
cantonaux
aux AG des MSA

Niveau cantonal
ou pluricantonal

1 500
membres
des comités
départementaux

Niveau départemental

1 072
administrateurs
des caisses MSA

Niveau départemental,
pluridépartemental
ou régional

29
administrateurs
de la caisse
centrale MSA

Niveau national

> Ils sont des relais entre la MSA et ses adhérents

Le délégué apprend à connaître la MSA et reçoit des informations de façon privilégiée, ce qui lui permet d'**orienter** les adhérents.

Proche de ces personnes, il connaît leurs besoins ou leurs difficultés et peut **interpeller** la MSA pour que les services de la caisse interviennent.

Au courant des actions de la MSA, il en parle autour de lui. Il contribue ainsi à les **faire connaître** pour en faire bénéficier le plus grand nombre.



→ **Orienter**
vers les services.

“ Mon voisin s’interrogeait sur les conditions de son départ en retraite. J’ai pu l’orienter vers le bon interlocuteur de la MSA qui a répondu à ses questions. ”

“ On m’a signalé qu’une personne avait des difficultés familiales dans mon canton. Je l’ai appelée, nous avons discuté et au fond de moi j’ai senti que je pouvais jouer un rôle. Elle n’osait pas parler de ses problèmes, mais au fil des échanges, elle s’est livrée et j’ai pu la convaincre d’aller trouver une assistante sociale de la MSA qui a débloqué la situation. ”

→ **Interpeller**
la MSA.



→ **Faire connaître**
les actions.

“ Lors d’une réunion d’information sur les produits phytosanitaires, je me suis rendu compte qu’il serait intéressant de sensibiliser le personnel de mon entreprise aux bons comportements liés à l’utilisation de ces produits. J’ai pu faire intervenir un préventeur de la MSA dans mon entreprise. Il a analysé la situation et nous a aidés à modifier nos habitudes. J’en ai parlé lors d’une réunion professionnelle pour que ce type d’action soit connu. ”



La MSA accompagne ses délégués

- > Le Conseil d’administration les tient régulièrement informés de ses décisions.
- > Ils peuvent assister à des réunions d’information et des sessions de formation.
- > Pour faciliter l’exercice de leur mission, les délégués sont organisés en comités d’échelons locaux accompagnés par des animateurs de la MSA.

La MSA s’adapte aux réalités de la population agricole

- > Elle est administrée par des élus représentant l’ensemble du milieu professionnel agricole. Ils en connaissent les spécificités et les enjeux et peuvent les retraduire dans leurs décisions.
- > Par exemple, la MSA développe des actions de prévention et de santé au travail, pour les salariés et les non salariés, adaptées aux spécificités de leurs métiers.

> Ils participent à des projets locaux

L'élu de proximité propose et accompagne des actions sociales, de santé et de développement local. Pour cela, il aide à identifier les besoins des personnes, à proposer des solutions adaptées et à mettre en place des actions associant adhérents, populations et partenaires.



→ Agir pour créer une maison de santé rurale.

“ Lors d'une réunion des délégués, nous avons exprimé les préoccupations des habitants liées aux départs en retraite de plusieurs médecins. La MSA en a tenu compte et a étudié un projet de maison de santé rurale avec les professionnels de santé. Nous avons porté le projet auprès des maires et du conseil général du canton et, ensemble, nous avons trouvé l'emplacement pour la construire. Aujourd'hui, deux médecins et une infirmière s'y sont déjà installés et un dentiste va prochainement arriver. ”

La MSA, constamment à l'écoute des évolutions du monde agricole et rural

- > Pour répondre aux nouveaux besoins sociaux et de santé sur les territoires, la recherche de solutions nouvelles et pertinentes doit se faire en étant à l'écoute du terrain.
- > La MSA peut compter sur des délégués qui vivent les évolutions du monde agricole et rural.

“ Autour de nous, nous avons remarqué que beaucoup de personnes âgées se retrouvaient isolées. La MSA nous avait parlé des MARPA, qui permettent aux personnes âgées d'avoir accès aux soins, aux services de proximité, tout en restant près de chez elles. La MSA nous a aidés à construire le projet et nous avons évalué les besoins en contactant plus de 500 personnes. Par la suite, certains délégués ont fait partie du conseil d'administration de l'association de gestion de la MARPA. ”

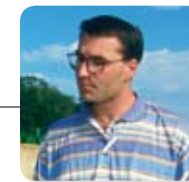


→ Faciliter la création d'une MARPA*.

*Maison d'Accueil Rurale pour les Personnes Âgées

Les missions de la MSA

- > Assurer la protection sociale au sein d'un guichet unique pour les salariés et les non salariés agricoles : versement des prestations, encaissement des cotisations, prévention, santé au travail,...
- > Développer l'action sanitaire et sociale : aides, dépendance, précarité, insertion par l'emploi, structures d'accueil collectives...
- > Animer et développer les territoires autour de projets sociaux.
- > Proposer des services aux personnes : portage de repas, aide ménagère, télé sécurité, transport,...



→ Impliquer la population dans le développement local.

“ Nous habitons une vallée enclavée, et la MSA nous a aidés à favoriser son développement. Nous avons réalisé un état des lieux avec la population et des acteurs locaux. Cela a permis de dégager quatre axes d'action : les jeunes, les personnes âgées, l'emploi et la communication entre les villages. Plusieurs projets ont vu le jour et je me suis moi-même investi pour parrainer des jeunes en recherche d'emploi. ”

> Ils représentent la MSA au plan local

Acteur de la vie locale et professionnelle du monde agricole, le délégué peut présenter les positions et les actions de la MSA auprès de ses partenaires et lors de manifestations locales.



→ **Agir ensemble.**

“ En tant que déléguée MSA, j’ai été sollicitée par le maire de ma commune pour siéger au Centre Communal d’Action Sociale (CCAS).
Le Président de la MSA m’a encouragée à y aller.
Dans ce rôle, j’ai participé à la politique sociale de la commune.
Par exemple, j’ai facilité la mise en place d’un partenariat avec la MSA pour réaliser une micro-crèche. ”



“ Pour faire face à la crise viticole, les administrateurs nous ont sollicités pour mobiliser les acteurs politiques et professionnels du département (conseil général, chambre d’agriculture, syndicats agricoles, banques, assurances...).

Le travail en commun nous a permis d’élaborer un plan global regroupant les dispositifs de tous les partenaires.

Avec les autres délégués, nous avons informé les viticulteurs de l’existence de ce plan. ”

→ **Favoriser les partenariats.**



La MSA, une présence reconnue

- > Grâce à des élus bien organisés en réseau, formés et actifs dans les différentes instances sanitaires et sociales, la voix de la MSA se fait entendre. Cette présence, reconnue sur le terrain, lui permet de faire valoir les intérêts de ses adhérents en étant associée aux différentes actions menées.

Les principaux partenaires de la MSA

- > Les collectivités territoriales
- > Les organismes professionnels agricoles
- > Les organismes sociaux
- > Les associations

> Ensemble, ils font vivre le mutualisme

Lors de ses contacts avec les adhérents, le délégué peut expliquer le fonctionnement de la protection sociale et la nécessité que chacun ait un comportement responsable (consommation de médicaments, recours aux soins...).

Par son implication dans les actions de la MSA, il contribue à aider et à améliorer la vie quotidienne des personnes.

Le fonctionnement démocratique de la MSA accorde une place à tous les élus. Ils peuvent s'exprimer, donner leur avis, prendre part à la réflexion et aux orientations de leur caisse lors des réunions qui leur sont consacrées.



→ Informer et responsabiliser.

« Durant notre mandat, nous avons organisé des conférences débats sur la prévention santé pour sensibiliser la population à la nutrition, certaines maladies, l'usage des médicaments. Grâce à nos contacts, beaucoup de personnes ont participé, les médecins locaux ont été associés et la presse en a parlé. »

« Le Conseil d'administration de la MSA a sollicité tous les échelons locaux pour préparer un nouveau plan d'actions sanitaires et sociales. Notre rôle a consisté à identifier les besoins de la population. Cela a permis de mettre en place de nouvelles actions qui complètent les aides financières.

Nous avons ensuite participé à la mise en œuvre des projets, en choisissant, dans chaque canton, les actions répondant aux besoins les plus urgents. »



→ Mettre en œuvre la solidarité.



→ Participer à la démocratie sociale.

« À l'assemblée générale, le conseil et la direction rendent compte de l'action de la MSA pendant l'année. En tant que délégués, nous pouvons les interpellier sur leur bilan, les projets à venir et formuler des propositions. »



L'avenir de la protection sociale, une démarche responsable pour préserver la solidarité

- > La MSA se restructure et passe de 78 caisses en 2000 à 35 caisses en 2010. Elle reste proche de ses adhérents, à travers son réseau d'élus et ses comités départementaux.
- > Le fonctionnement mutualiste de la MSA, qui fait participer les adhérents à leur protection sociale, est un moyen de construire une protection sociale plus solidaire.